

Hôtels écologiques

Projet « 100 hôtels solaires »



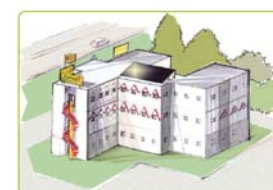
Présentation

Dans le cadre de son programme de développement durable « Earth Guest », le Groupe met en place le projet « 100 hôtels solaires ».

L'objectif est d'équiper, d'ici à 2010, une centaine d'hôtels, dont un grand nombre d'Etap Hotel et de Formule 1. Ces installations seront réalisées en France en partenariat avec l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Une cinquantaine d'hôtels Accor sont déjà équipés de panneaux solaires (France, Maroc, Brésil, Chine, Australie). Les 100 hôtels s'ajouteront à ceux déjà équipés.

Mise en œuvre & résultats

Les capteurs solaires interviendront pour **produire l'eau chaude sanitaire**, avec un taux de couverture moyen sur une année de 50%. Les hôtels concernés se répartissent sur plusieurs marques : 47 F1, 19 Etap Hotel, 10 Ibis, 16 Mercure, 21 Novotel.



Si le principe du solaire thermique est simple, son application nécessite la conception de solutions techniques adaptées (choix des matériaux, systèmes de régulation et résistance des pompes de circulation).

Accor a instauré **une collaboration efficace avec CLIPSOL, une entreprise capable de réaliser l'ensemble du système de production solaire**. Cette collaboration permet de progresser sur les points suivants :

- Maintenance : Identification d'une solution pour éviter les surchauffes en été ;
- Rendement : Permettre le chauffage de la boucle d'eau chaude de l'hôtel par le solaire ;
- Economie : Diminuer les coûts en pré-fabriquant la structure porteuse des panneaux ;
- Organisation : Entreprise comme interlocuteur unique de Accor ;

A ce jour, une dizaine d'établissements ont été équipés et une trentaine d'autres sont en cours d'étude. La majorité des hôtels sont réalisés selon une conception unique du système solaire. Quelques-uns permettront de mettre en œuvre d'autres technologies (tubes sous vide, système vidangeable, ...).

Un affichage dans le hall des hôtels indiquera en instantanée aux clients la production solaire cumulée.

Aspect financier

Investissement :

La réalisation d'un appel d'offre pour 100 hôtels a permis de diminuer le coût d'investissement. Toutefois, cette réduction est limitée par la dispersion géographique des hôtels, les différences entre hôtels (toitures, plan masse, ...) et le temps de pose de l'installation. Le prix au m² variera en fonction des hôtels et devraient se situer en moyenne autour de 700 euros/m².

Subventions de l'ADEME

Elles couvrent 40% de l'investissement relatif à l'ensemble du système.

Economies d'énergie :

Elles sont fonction de l'ensoleillement. A Lyon, la productivité est d'environ 570 kWh/m²/an, ce qui induit une économie annuelle de 28 euros/m². Le temps de retour sur investissement reste donc supérieur à 15 ans en tenant compte des aides de l'ADEME.

Perspectives

Sensibilisation de nos clients au solaire thermique ; retour d'expériences partagé avec l'ADEME sur des systèmes innovants.